

TZB-Regeln - Sicherheit und Hygiene

Règles TZB – Sécurité et Hygiène

Damit alle Teilnehmenden sicher, respektvoll und unter optimalen Bedingungen trainieren können, gelten in den offenen Bewegungsangeboten folgende Regeln:

Afin que toutes les personnes participantes puissent s'entraîner en toute sécurité, dans le respect mutuel et dans des conditions optimales, les règles suivantes s'appliquent aux activités de mouvement en libre accès :

- 1 Kein Essen und Trinken in der Turnhalle.
Il est interdit de manger et de boire dans la salle de sport.
- 2 Wasser darf ausschließlich im Gang mit dem roten Boden konsumiert werden.
L'eau ne peut être consommée que dans le couloir au sol rouge.
- 3 Respektvolles Miteinander: Die Geräte stehen allen zur Verfügung und dürfen von allen genutzt werden.
Respect mutuel : les appareils sont à la disposition de toutes et de tous et peuvent être utilisés par chacun·e.
- 4 Die Turnhalle darf nur barfuss oder mit Socken und in geeigneter Sportbekleidung betreten werden.
L'accès à la salle de sport n'est autorisé qu'aux pieds nus ou en chaussettes et avec une tenue de sport appropriée.
- 5 Lange Haare sind aus Sicherheitsgründen zusammenzubinden.
Les cheveux longs doivent être attachés pour des raisons de sécurité.
- 6 Schmuck und Uhren werden zum Turnen abgelegt.
Les bijoux et montres doivent être retirés avant la pratique.
- 7 Geräte und Materialien sind sorgfältig zu behandeln und nach Gebrauch an ihren Platz zurückzulegen.
Les appareils et le matériel doivent être utilisés avec soin et remis à leur place après usage.
- 8 Mit dem Magnesium ist rücksichtsvoll umzugehen.
La magnésie doit être utilisée avec modération et respect.
- 9 Die Aufsichtsperson ist weisungsbefugt – ihren Anweisungen ist jederzeit Folge zu leisten.
Le personnel encadrant est habilité à donner des consignes – celles-ci doivent être suivies en tout temps.
- 10 Teilnehmende können bei wiederkehrendem Fehlverhalten von der Halle ausgeschlossen werden.
En cas de comportement inapproprié répété, la personne participante pourra être exclue de la salle.
- 11 Unfälle oder Schäden sind umgehend der Aufsichtsperson zu melden.
Tout accident ou dommage doit être immédiatement signalé au personnel encadrant.
- 12 Das Turnen erfolgt auf eigene Verantwortung. Kids-Sport übernimmt keine Haftung für Unfälle oder Schäden.
La pratique se fait sous la propre responsabilité des participant·e·s. Kids-Sport n'assume aucune responsabilité en cas d'accident ou de dommage.

